Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

DU GOUVERNEMENT DU CANADA

EXERCICE 2009-2010

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2010)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit
être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

This publication is also available in English.

N° de cat. : F1-25/2010F-PDF
ISBN 978-1-100-95889-7

Table des matières

Points saillants 5

Revenus 13

Charges 16

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers 20

Dette fédérale 22

Comparaison des résultats budgétaires réels et des résultats projetés 25

Rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada 27

États financiers condensés du gouvernement du Canada 28

Avis au lecteur

Les résultats financiers présentés dans ce rapport sont fondés sur les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2010, lesquels figurent ici sous forme condensée. Pour la 12e année consécutive, le gouvernement a reçu une opinion sans réserve de la vérificatrice générale du Canada sur ses états financiers. Les états financiers complets seront présentés dans les *Comptes publics du Canada 2010* lorsque ceux-ci seront déposés au Parlement.

Les *Tableaux de référence financiers* ont été mis à jour et contiennent les résultats de 2009-2010, de même que les révisions historiques des *Comptes économiques et financiers nationaux* publiés par Statistique Canada.

Points saillants

- Le gouvernement a enregistré un déficit budgétaire de 55,6 milliards de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010, comparativement à un déficit de 5,8 milliards en 2008-2009. Une tranche d'environ 21 milliards de ce déficit est attribuable aux mesures prises dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.
- L'économie canadienne a été fortement touchée par la récession économique mondiale. Le ralentissement de l'économie a entraîné une hausse de l'aide accordée aux Canadiennes et aux Canadiens par l'entremise des prestations d'assurance-emploi, ainsi qu'une baisse des revenus fiscaux. De plus, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, les Canadiens ont bénéficié d'importantes mesures de soutien additionnelles sous forme de réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers, de prestations d'assurance-emploi bonifiées, de nouveaux fonds pour des projets d'infrastructure et de logement, d'appui aux industries et aux collectivités, et de mesures visant à faciliter l'accès au crédit.
- Le budget de mars 2010 présentait un plan en trois points afin de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme. Premièrement, le gouvernement donnera suite à la « stratégie de désengagement » intégrée au Plan d'action économique en veillant à ce que les mesures temporaires du Plan prennent fin à mesure que l'économie reprend de la vigueur. Deuxièmement, le gouvernement a annoncé des mesures ciblées pour réduire la croissance des dépenses de programmes directes. Troisièmement, le gouvernement a entrepris un examen exhaustif de ses fonctions administratives et de ses frais généraux, de façon à cerner les possibilités d'économies supplémentaires et à améliorer la prestation des services.
- Le déficit de 55,6 milliards de dollars enregistré en 2009-2010 a dépassé de 1,8 milliard les prévisions du budget de mars 2010. Les revenus ont totalisé 4,7 milliards de plus que prévu. En revanche, les charges de programmes ont été de 6,9 milliards supérieures aux prévisions, surtout en raison de la constatation en 2009-2010, selon la comptabilité d'exercice, des paiements d'aide transitoire de 5,6 milliards qui seront versés à l'Ontario et à la Colombie-Britannique en 2010-2011 et en 2011-2012 au titre de l'harmonisation de la taxe de vente. Dans les prévisions du budget de mars 2010, ces paiements étaient consignés à titre de paiements annuels échelonnés entre 2009-2010 et 2011-2012, aux termes des calendriers de paiement prévus par les ententes. L'interprétation des critères d'admissibilité aux paiements de transfert oblige à faire preuve de beaucoup de jugement. Puisque le respect des critères donne droit à un paiement de transfert, ceux-ci constituent un facteur clé dans la détermination du traitement comptable approprié. Au moment d'établir les états financiers définitifs, et après discussion avec le personnel du Bureau du vérificateur général du Canada, on a déterminé que l'ensemble des paiements d'aide transitoire devait être comptabilisé en 2009-2010 parce que les provinces respectaient alors tous les critères d'admissibilité. En l'absence de cette modification comptable, le déficit aurait été inférieur de 3,8 milliards aux prévisions du budget de mars 2010.
- La dette fédérale, soit la différence entre le total des passifs et le total des actifs, s'établissait à 519,1 milliards de dollars au 31 mars 2010. Le ratio de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB) du Canada atteignait 34,0 %, soit 5,0 points de pourcentage de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Malgré cette hausse, le ratio de la dette fédérale au PIB au 31 mars 2010 était en baisse de près de moitié par rapport au sommet de 68,4 % enregistré le 31 mars 1996.

- Selon le Fonds monétaire international (FMI), le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques au PIB du Canada s'est élevé à 28,6 % en 2009. Il s'agit du taux le plus faible parmi les pays du Groupe des Sept (G-7); le FMI estime que ces pays devraient afficher, en moyenne, un ratio de la dette nette au PIB de 69,7 % pour cette même année.

Tableau 1

Aperçu financier

	2008-2009	2009-2010
	(milliards de dollars)	
Opérations budgétaires		
Revenus	233,1	218,6
Charges		
Charges de programmes	-207,9	-244,8
Frais de la dette publique	-31,0	-29,4
Total des charges	-238,8	-274,2
Solde budgétaire	**-5,8**	**-55,6**
Opérations non budgétaires	-84,3	-8,0
Ressources ou besoins financiers	-90,1	-63,6
Variation nette des activités de financement	123,3	45,1
Variation nette de l'encaisse	33,3	-18,5
Encaisse à la fin de l'exercice	47,0	28,5
Situation financière		
Total des passifs	824,2	883,3
Total des actifs financiers	298,9	300,8
Dette nette	525,2	582,5
Actifs non financiers	61,5	63,4
Dette fédérale (déficit accumulé)	**463,7**	**519,1**
Résultats financiers (en % du PIB)		
Revenus	14,6	14,3
Charges de programmes	13,0	16,0
Frais de la dette publique	1,9	1,9
Solde budgétaire	-0,4	-3,6
Dette fédérale (déficit accumulé)	29,0	34,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Aperçu économique

L'économie canadienne a été fortement touchée par la récession économique mondiale la plus profonde et la plus synchronisée depuis les années 1930. La crise financière qui a marqué la fin de 2008 et le début de 2009, conjuguée à une chute du commerce international, a provoqué une réduction des exportations canadiennes et ébranlé la confiance des entreprises et des consommateurs, ce qui a entraîné une baisse importante de l'emploi et de la production. Au cours de cette période, le nombre d'emplois a diminué de près de 420 000 au Canada, tandis que le taux de chômage a atteint 8,7 %. La production a aussi reculé de façon importante au dernier trimestre de 2008 et au premier semestre de 2009.

Le Canada a tout de même mieux résisté à la récession mondiale que la plupart des autres pays industrialisés. Ce résultat est attribuable aux forces du Canada sur les plans financier, économique et budgétaire, auxquelles s'ajoute le solide coup de pouce donné par le Plan d'action économique. Le Canada est le pays du G-7 dont le PIB réel a le moins diminué au cours de la récession mondiale.

La reprise de l'économie canadienne s'est amorcée au troisième trimestre de 2009, stimulée par une forte remontée de la demande intérieure. Le PIB réel a progressé de 0,9 % au troisième trimestre de 2009 et de 4,9 % au quatrième. Au premier trimestre de 2010, la croissance du PIB réel a été encore plus forte, à 5,8 %; il s'agit de la plus importante hausse trimestrielle depuis une décennie. La reprise s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2010, la production ayant progressé de 2,0 %.

Grâce à la performance économique supérieure du Canada pendant la récession et au cours de la reprise, la production nationale est presque revenue à son niveau d'avant la récession au deuxième trimestre de 2010. Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir enregistré pareil résultat.

Cette solide reprise de l'économie a soutenu la relance du marché du travail canadien. Depuis juillet 2009, le nombre d'emplois a augmenté de près de 430 000, ce qui compense tous les emplois perdus au cours de la récession, et le taux de chômage a baissé, passant d'un sommet de 8,7 % à 8,1 %. Il s'agit de résultats beaucoup plus favorables que les prévisions formulées par les économistes du secteur privé à l'amorce de la récession. Au début de 2009, certains de ces économistes s'attendaient à un pic du taux de chômage pouvant atteindre 10 %.

La relance du marché du travail au Canada se démarque nettement de l'évolution de ce marché aux États-Unis, où l'emploi demeure bien en deçà des niveaux antérieurs à la récession. Le taux de chômage américain frôle son plus haut niveau des 27 dernières années, et il demeure plus élevé que celui du Canada, ce qui ne s'était pas vu depuis près de 30 ans.

La performance du marché du travail canadien a été supérieure à celle observée dans les autres pays du G-7, le Canada étant le seul de ces pays à afficher une croissance nettement positive de l'emploi depuis juin 2009.

Variation de l'emploi total de juin 2009 à juin 2010

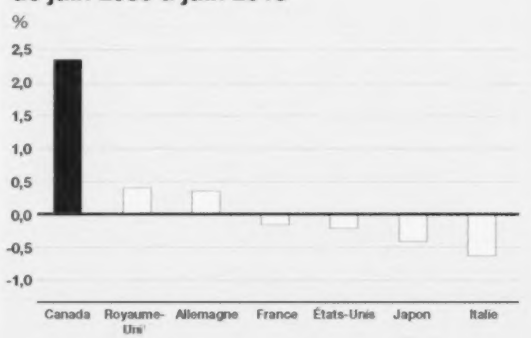

[1] Moyennes trimestrielles.

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics; Ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être du Japon; U.K. Office for National Statistics; Banque fédérale d'Allemagne; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Institut national de la statistique d'Italie

Croissance du PIB réel

%, d'une période à l'autre, taux annuels

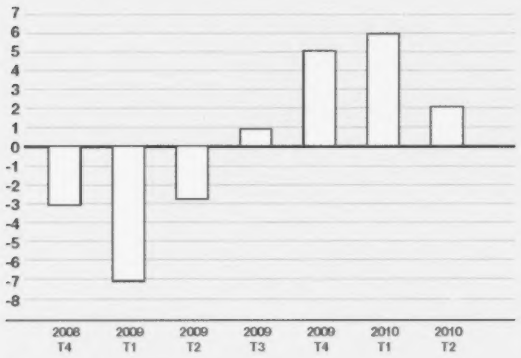

Source : Statistique Canada

Variation du PIB réel depuis le sommet atteint avant la récession

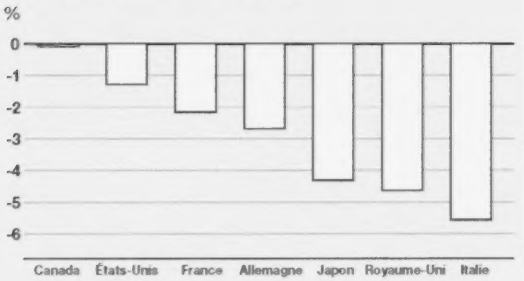

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis; Bureau du Cabinet du Japon; U.K. Office for National Statistics; Banque fédérale d'Allemagne; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Institut national de la statistique d'Italie

Emploi total

Indice : janvier 2005 = 100

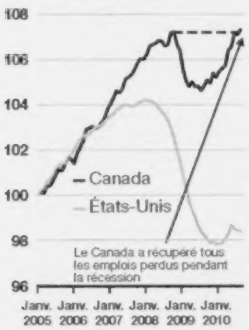

Taux de chômage

%

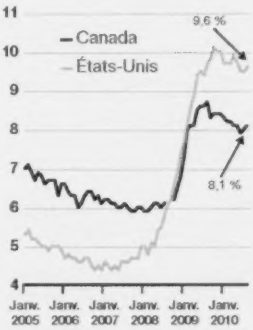

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics

Croissance du PIB réel

%

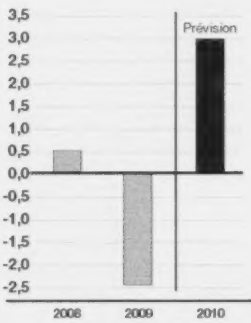

Croissance du PIB nominal

%

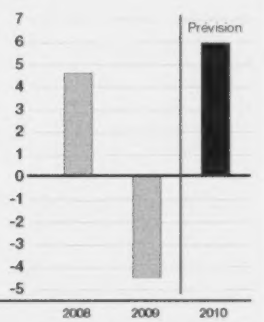

Sources : Statistique Canada; enquête du ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé, septembre 2010

Malgré cette performance relativement solide, l'activité économique a été beaucoup plus faible en 2009 qu'en 2008. Le PIB réel a diminué de 2,5 % en 2009. En raison du recul marqué du PIB réel et de la forte baisse des prix mondiaux des produits de base, le PIB nominal, qui constitue la mesure la plus étendue de l'assiette fiscale du gouvernement, s'est contracté de 4,5 % en 2009. Cela a fortement réduit les revenus du gouvernement et accru les charges du gouvernement sensibles aux cycles économiques, comme les prestations d'assurance-emploi en 2009-2010. On prévoit qu'en 2010, le PIB réel et le PIB nominal augmenteront de 3,0 % et de 5,9 %, respectivement.

Solde budgétaire

Sous l'effet de la récession économique mondiale et des mesures de stimulation mises en œuvre pour en atténuer les répercussions, le gouvernement a enregistré un déficit budgétaire de 55,6 milliards de dollars en 2009-2010.

Les revenus ont diminué de 14,5 milliards de dollars (6,2 %) par rapport à l'exercice précédent. Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont reculé de 12,1 milliards, en raison de la faible progression du revenu personnel et des allègements fiscaux importants accordés dans le cadre du Plan d'action économique, y compris le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire.

Solde budgétaire

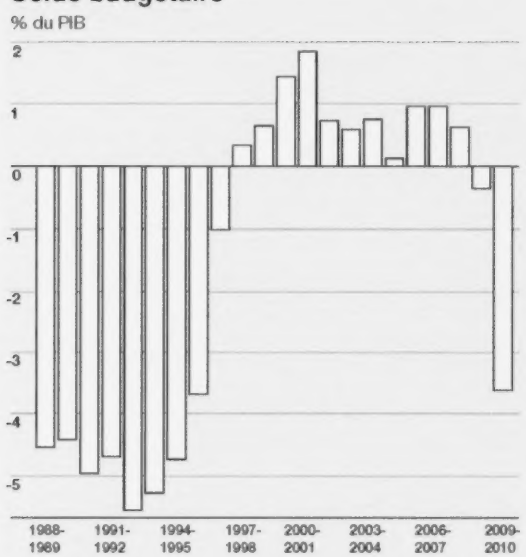

Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

Soldes financiers pour l'ensemble des administrations publiques[1] des pays du G-7, 2009

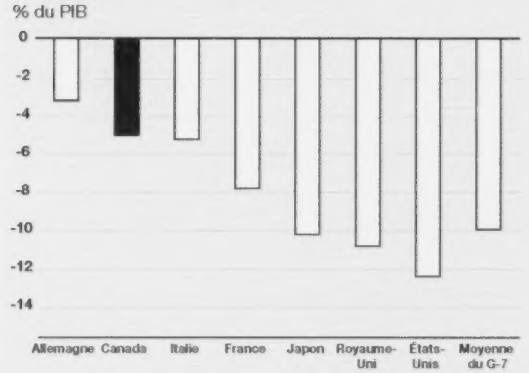

[1] L'ensemble des administrations publiques comprend les administrations nationales, infranationales (provinces, États, etc.) et locales, de même que les caisses de sécurité sociale. Au Canada, il englobe les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Source : FMI, *Fiscal Monitor*, mai 2010

De plus, des baisses ont été constatées au titre de l'impôt sur le revenu des non-résidents (1,0 milliard), des droits de douane à l'importation (0,5 milliard) et des autres revenus de programmes (2,7 milliards). Ces diminutions ont été partiellement compensées par une hausse de 0,9 milliard des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, et de 1,2 milliard de celles provenant de la taxe sur les produits et services (TPS).

Les charges ont augmenté de 35,4 milliards de dollars (14,8 %) par rapport à l'année précédente. Cette hausse résulte surtout des facteurs suivants : la prise de mesures directement liées à la récession, par exemple celles du Plan d'action économique du Canada; l'incidence d'une économie moins dynamique sur les charges sensibles aux cycles économiques, comme les prestations d'assurance-emploi; une augmentation des transferts à d'autres administrations, ce qui comprend l'aide transitoire consentie à l'Ontario et à la Colombie-Britannique au titre de l'harmonisation de la taxe de vente; et la hausse prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et des paiements de péréquation. La croissance des charges est également attribuable aux coûts plus élevés au titre des régimes de retraite et autres avantages sociaux, lesquels traduisent l'amortissement d'importantes pertes découlant de l'évaluation actuarielle annuelle de 2008-2009 des passifs du gouvernement au titre des régimes de retraite de la fonction publique et des autres avantages futurs des employés, ainsi que du reclassement de la Corporation commerciale canadienne, d'une société d'État entreprise à une société d'État consolidée. En 2009-2010, ce reclassement a eu pour effet de hausser tant les revenus que les charges des sociétés d'État, mais n'a pas eu d'incidence sur le solde budgétaire.

Le budget de mars 2010 présentait un plan en trois points afin de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme. Premièrement, le gouvernement donnera suite à la « stratégie de désengagement » intégrée au Plan d'action économique en veillant à ce que les mesures temporaires du Plan prennent fin à mesure que l'économie reprend de la vigueur. Deuxièmement, le gouvernement a annoncé des mesures ciblées pour réduire la croissance des dépenses de programmes directes. Troisièmement, le gouvernement a entrepris un examen exhaustif de ses fonctions administratives et de ses frais généraux, de façon à cerner les possibilités d'économies supplémentaires et à améliorer la prestation des services.

En l'absence de modifications aux politiques en vigueur, le solde budgétaire varie surtout en fonction de la conjoncture économique. Pour que les résultats financiers se prêtent mieux aux comparaisons au fil du temps et entre les administrations publiques, le solde budgétaire et ses composantes sont souvent exprimés en proportion du PIB. En 2009-2010, le déficit représentait 3,6 % du PIB.

Selon les estimations du FMI pour l'ensemble des administrations publiques, le Canada a enregistré en 2009 l'un des plus faibles déficits parmi les pays du G-7, soit 5,1 % du PIB, comparativement à un déficit moyen de 10,0 % pour l'ensemble de ces pays.

Le Plan d'action économique du Canada

En raison de sa situation économique et budgétaire relativement solide, le Canada a pu mettre en œuvre l'un des programmes de stimulation économique les plus complets au monde. Afin de protéger les emplois et le revenu des Canadiens, le gouvernement a lancé le Plan d'action économique du Canada en janvier 2009. Il s'agissait d'une intervention exceptionnelle, réalisée en collaboration avec les gouvernements des autres pays du G-20, en réponse à la récession mondiale la plus profonde et la plus synchronisée depuis les années 1930. Le gouvernement a aussi mis en place le Cadre de financement exceptionnel, qui prévoyait jusqu'à 200 milliards de dollars pour appuyer les prêts aux ménages et aux entreprises du Canada. Le Plan d'action économique :

- réduit les impôts de façon permanente;
- vient en aide aux chômeurs en bonifiant les prestations d'assurance-emploi et les programmes de formation;
- évite des mises à pied en améliorant le programme de travail partagé de l'assurance-emploi;
- prévoit des investissements massifs dans l'infrastructure et accroît le soutien au secteur du logement grâce au crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire;
- aide à créer l'économie de demain en améliorant l'infrastructure des collèges et des universités et en appuyant la recherche et la technologie;
- appuie les industries et les collectivités les plus touchées par la récession mondiale;
- rend le crédit plus accessible et plus abordable pour les ménages et les entreprises du Canada.

Puisqu'il importe que les mesures de stimulation soient appliquées en temps opportun, le gouvernement a agi de manière innovatrice pour mettre en œuvre le Plan d'action économique aussi rapidement et efficacement que possible, tout en assurant une gestion efficace des deniers publics.

Progression de la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada

	2009-2010 Incidence du Plan
	(milliards de dollars, comptabilité d'exercice)
Réduire le fardeau fiscal des Canadiens	3,1
Venir en aide aux chômeurs	3,7
Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois	5,4
Créer l'économie de demain	1,9
Appuyer les industries et les collectivités	6,8
Total du soutien fédéral	**21,0**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les mesures prises au cours de la première année du Plan d'action économique représentent une tranche d'environ 21 milliards de dollars du déficit de 55,6 milliards pour 2009-2010, dont 7,7 milliards attribuables aux baisses d'impôt et 13,3 milliards, aux mesures de dépenses.

Les 21 milliards de dollars consacrés aux mesures du Plan d'action économique en 2009-2010 sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Ce montant est inférieur à la valeur du Plan d'action économique selon la comptabilité de caisse (26 milliards), surtout en raison d'investissements dans des actifs du gouvernement fédéral (dont les coûts budgétaires sont amortis sur un certain nombre d'années), de prêts à des tiers (dont les coûts budgétaires ne sont consignés que dans la mesure où il y a un risque de perte), et de l'échéancier du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. Les rapports aux Canadiens sur la mise en œuvre du Plan d'action économique ont surtout présenté des données selon la comptabilité de caisse parce qu'il s'agit de la meilleure mesure de l'incidence des mesures de stimulation sur l'économie. De plus amples détails sur valeur de l'ensemble du Plan pour 2009-2010 selon la comptabilité de caisse sont présentés dans le Sixième rapport aux Canadiens, qui se trouve sur le site Web du ministère des Finances à l'adresse www.fin.gc.ca.

Le gouvernement a périodiquement fait rapport aux Canadiens au sujet de la mise en œuvre du Plan. On peut trouver de plus amples renseignements sur les différents éléments du Plan et en suivre la progression à l'adresse www.plandaction.gc.ca.

Dette fédérale

La dette fédérale (déficit accumulé) correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. À la fin de 2009-2010, elle s'établissait à 519,1 milliards de dollars. Exprimée en proportion du PIB, la dette fédérale se chiffrait à 34,0 % en 2009-2010, soit environ la moitié du sommet de 68,4 % enregistré en 1995-1996.

La dette fédérale a augmenté de 55,4 milliards de dollars en 2009-2010, en raison du déficit budgétaire de 55,6 milliards, compensé en partie par des revenus de 0,2 milliard au titre des autres éléments du résultat étendu. Ce dernier montant découle d'une hausse de 0,4 milliard de la valeur marchande des portefeuilles d'actifs financiers des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques destinés à la vente. La hausse a été partiellement compensée par une baisse de 0,2 milliard de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés pour des activités de couverture.

Selon les estimations du FMI, le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques au PIB du Canada, évalué à 28,6 %, est le moins élevé des pays du G-7, pour lesquels le ratio moyen s'établissait à 69,7 %.

Dette fédérale (déficit accumulé)

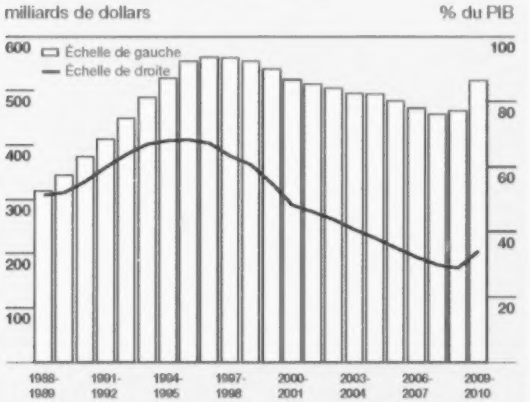

Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

Dette nette de l'ensemble des administrations publiques[1] au PIB des pays du G-7, 2009

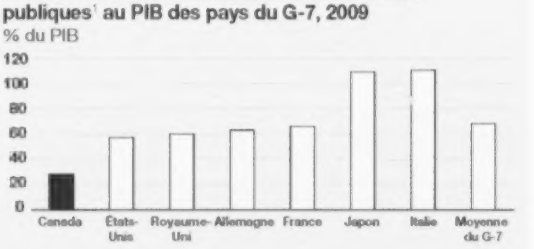

[1] La dette nette de l'ensemble des administrations publiques d'un pays correspond au total des passifs moins les actifs financiers des administrations nationale, infranationales (provinces, États, etc.) et locales et des caisses de sécurité sociale. Au Canada, l'ensemble des administrations publiques englobe les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. Les obligations non financées des régimes de retraite publics sont rajustées de manière à permettre les comparaisons internationales.

Source : FMI, *Fiscal Monitor*, mai 2010

La dette fédérale (déficit accumulé)

Les états financiers du gouvernement du Canada sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Cette méthode admet plusieurs définitions généralement reconnues concernant la dette publique.

La dette nette correspond au total des passifs du gouvernement moins ses actifs financiers. Ces derniers comprennent les éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, les comptes d'opérations de change, et les prêts, placements et avances.

Le déficit accumulé correspond au total des passifs moins le total des actifs financiers et non financiers. Les actifs non financiers englobent les immobilisations corporelles (telles que les terrains et les immeubles), les stocks et les charges payées d'avance. La variation annuelle du déficit accumulé est égale à la somme du solde budgétaire avec les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu représentent certains gains ou pertes non réalisés sur des instruments financiers, qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Conformément aux recommandations formulées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés, les autres éléments du résultat étendu ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire annuel du gouvernement, mais sont plutôt inscrits à l'état du déficit accumulé et à l'état de la variation de la dette nette.

La dette fédérale dont il est fait mention dans les documents budgétaires et dans le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* correspond au déficit accumulé. Il s'agit de la principale mesure de l'endettement du gouvernement fédéral.

Tableau 2

Dette fédérale (déficit accumulé)

	2008-2009	2009-2010	Variation nette
	(millions de dollars)		
Dette fédérale au début de l'exercice	457 637	463 710	6 073
Déficit annuel	5 755	55 598	49 843
Autres éléments du résultat étendu (-)	318	-211	-529
Dette fédérale à la fin de l'exercice	**463 710**	**519 097**	**55 387**

Ressources ou besoins financiers

Les ressources ou besoins financiers correspondent à la différence entre les encaissements et les décaissements du gouvernement. Ils diffèrent du solde budgétaire, qui mesure les revenus et les charges au rythme où ils sont gagnés ou engagés, respectivement, plutôt qu'au moment où ont lieu les encaissements ou les décaissements connexes.

L'exercice de 2009-2010 s'est soldé par des besoins financiers de 63,6 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 90,1 milliards en 2008-2009. La détérioration du solde budgétaire constatée en 2009-2010 a été plus que compensée par une diminution des besoins financiers au titre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et par les ressources financières découlant des opérations de change du gouvernement.

Revenus

Les revenus ont totalisé 218,6 milliards de dollars en 2009-2010, soit 14,5 milliards (6,2 %) de moins qu'en 2008-2009 (tableau 3). La diminution par rapport à l'exercice précédent tient surtout à une baisse des rentrées de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur le revenu des non-résidents et des autres revenus de programmes. Cette baisse a été compensée en partie par une hausse des rentrées de la TPS et de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, qui représentaient 47,6 % des revenus budgétaires, constituaient la principale source de revenus en 2009-2010. Venaient ensuite les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés (13,9 %), les revenus tirés de la TPS (12,3 %) et les cotisations d'assurance-emploi (7,7 %).

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont reculé de 12,1 milliards de dollars (10,4 %), en 2009-2010, sous l'effet des importantes baisses d'impôt instaurées dans le cadre du Plan d'action économique, notamment le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, et de la très faible expansion de l'assiette fiscale. En outre, les résultats de 2008-2009 ont été rajustés à la hausse en raison d'une amélioration de la méthode utilisée pour les estimer selon la comptabilité d'exercice, qui a permis de corriger une sous-estimation de ces revenus qui remonte à l'adoption de la méthode de la comptabilité d'exercice en 2002-2003. Cette amélioration, qui a entraîné une hausse ponctuelle d'environ 2,9 milliards des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers pour 2008-2009, a contribué à la baisse observée en 2009-2010.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont progressé de 0,9 milliard de dollars (3,0 %) en 2009-2010 malgré la forte contraction des bénéfices des sociétés en 2009 et les réductions permanentes du taux d'imposition. Le contraste entre le recul des bénéfices et la hausse des rentrées est partiellement expliqué par des facteurs ponctuels exceptionnels. Parmi ceux-ci, mentionnons les variations des taux de change qui ont réduit l'impôt sur le revenu des sociétés à payer l'année dernière, alors qu'elles ont eu l'effet contraire en 2009-2010. De plus, il y a eu un paiement important relativement à une opération ponctuelle et un ajustement découlant de l'amélioration du traitement comptable des nouvelles cotisations payées d'avance.

Composition des revenus en 2009-2010

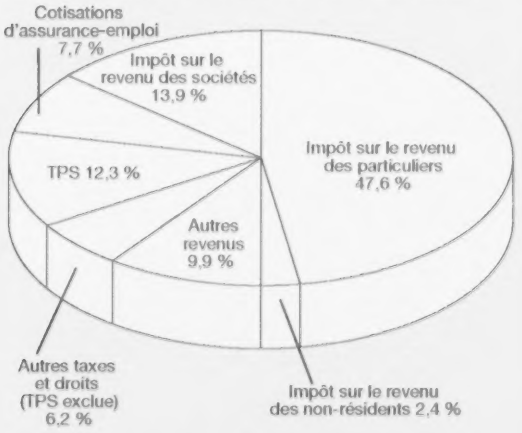

Source : *Comptes publics du Canada*

Ratio des revenus

Revenus exprimés en % du PIB

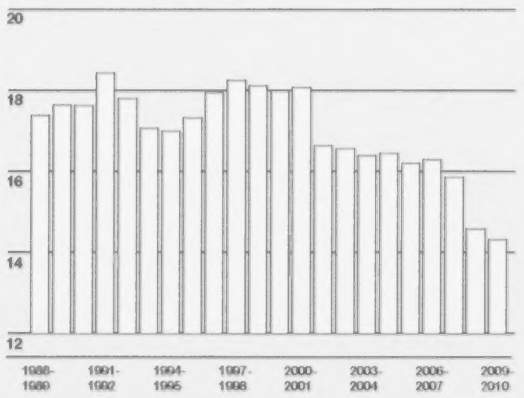

Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

Les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents ont baissé de 1,0 milliard de dollars (16,0 %) en 2009-2010, sous l'effet de la diminution des versements d'intérêts et de dividendes aux non-résidents.

Les revenus au titre des autres taxes et droits ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (1,9 %) par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de 1,2 milliard (4,7 %) des rentrées de la TPS attribuable à l'accroissement des dépenses de consommation. Les rentrées d'autres taxes et droits d'accise ont crû de 0,1 milliard (1,8 %), les taxes sur l'énergie ont progressé de 17 millions (0,3 %) et les droits de douane à l'importation ont baissé de 0,5 milliard (13,5 %).

Les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi ont diminué de 0,1 milliard de dollars (0,7 %) par rapport à l'année précédente en raison de la chute de l'emploi et du maintien du taux de cotisation à 1,73 $ par tranche de 100 $ de rémunération assurable en 2009 et en 2010.

Les autres revenus ont reculé de 2,9 milliards de dollars (11,9 %) en 2009-2010 par suite de la baisse de 2,7 milliards des autres revenus de programmes, qui est surtout attribuable aux pertes de change sur les prêts en devises visant à appuyer le développement et le commerce et à la baisse des recettes des comptes de revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtières de l'Atlantique. Ces recettes étant transférées à Terre-Neuve-et-Labrador et à la Nouvelle-Écosse aux termes des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique, elles n'ont aucune incidence nette sur le solde budgétaire. Les revenus des sociétés d'État ont diminué de 0,1 milliard puisque la hausse des revenus découlant du reclassement de la Corporation commerciale canadienne en 2009-2010 et des revenus d'intérêt sur les prêts aux sociétés d'État aux termes du cadre d'emprunt consolidé du gouvernement a été plus que compensée par le recul des bénéfices des sociétés d'État entreprises et des autres entreprises publiques. L'érosion des bénéfices par rapport à l'exercice précédent est attribuable en bonne partie à une perte non réalisée sur les produits dérivés détenus dans le cadre du PAPHA et à la baisse des revenus de placement de la Banque du Canada.

Le ratio des revenus – soit les revenus en proportion du PIB – sert à comparer le total des revenus fédéraux à la taille de l'économie. Il s'établissait à 14,3 % du PIB en 2009-2010, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2008-2009, sous l'effet du ralentissement de l'économie et des allègements fiscaux annoncés dans le Plan d'action économique du Canada.

Tableau 3

Revenus

	2008-2009	2009-2010	Variation nette	
	(millions de dollars)			(%)
Revenus fiscaux				
Impôts sur le revenu				
Particuliers	116 024	103 947	-12 077	-10,4
Sociétés	29 476	30 361	885	3,0
Non-résidents	6 298	5 293	-1 005	-16,0
Total	151 798	139 601	-12 197	-8,0
Autres taxes et droits				
Taxe sur les produits et services	25 740	26 947	1 207	4,7
Taxes sur l'énergie	5 161	5 178	17	0,3
Droits de douane à l'importation	4 036	3 490	-546	-13,5
Autres taxes et droits d'accise	4 869	4 958	89	1,8
Total	39 806	40 573	767	1,9
Total des revenus fiscaux	**191 604**	**180 174**	**-11 430**	**-6,0**
Cotisations d'assurance-emploi	16 887	16 761	-126	-0,7
Autres revenus				
Sociétés d'État	7 760	7 622	-138	-1,8
Autres revenus de programmes	15 105	12 396	-2 709	-17,9
Opérations de change (net)	1 736	1 647	-89	-5,1
Total	24 601	21 665	-2 936	-11,9
Total des revenus	**233 092**	**218 600**	**-14 492**	**-6,2**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Les charges se composent des charges de programmes et des frais de la dette publique. En 2009-2010, les charges ont atteint 274,2 milliards de dollars, en hausse de 35,4 milliards (14,8 %) comparativement à 2008-2009.

Les principaux transferts aux particuliers (prestations aux aînés, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants) et les principaux transferts aux autres administrations (Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux, accords fiscaux et autres transferts, transferts aux provinces pour le compte des villes et des collectivités canadiennes et paiements de remplacement au titre des programmes permanents) ont été les plus importantes composantes des charges, dont elles représentaient respectivement 25,0 % et 20,8 % en 2009-2010.

Les charges de programmes directes du gouvernement représentent les autres composantes des charges de programmes (subventions et autres transferts, charges des sociétés d'État et charges de fonctionnement des ministères et des organismes fédéraux, y compris la Défense nationale). Les subventions et autres transferts octroyés par divers ministères fédéraux à des particuliers, à des entreprises et à d'autres organisations ou groupes ont compté pour 14,5 % des charges totales en 2009-2010.

Après les transferts, la composante la plus importante des charges est constituée des frais de fonctionnement des ministères et des organismes fédéraux, à l'exception de la Défense nationale. Ces frais, qui ont représenté 17,5 % des charges, regroupent divers postes tels que les traitements et les avantages sociaux, les installations et le matériel ainsi que les fournitures et les déplacements.

Les frais de la dette publique ont représenté 10,7 % des charges en 2009-2010, ce qui est inférieur au sommet de près de 30 % enregistré au milieu des années 1990 alors que l'intérêt sur la dette publique représentait la plus importante composante des charges.

Les charges de programmes se sont élevées à 244,8 milliards de dollars en 2009-2010, en hausse de 36,9 milliards (17,8 %) par rapport à 2008-2009 (tableau 4). À l'intérieur de la catégorie des charges de programmes, les transferts ont augmenté de 27,2 milliards et les charges de fonctionnement des ministères et des organismes, à l'exception de la Défense nationale, ont connu une hausse de 5,3 milliards. Pour leur part, les charges de fonctionnement de la Défense nationale ont crû de 2,1 milliards, tandis que celles des sociétés d'État ont progressé de 2,4 milliards.

Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 7,0 milliards de dollars (11,4 %) en 2009-2010.

- Les prestations aux aînés se composent des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti ainsi que de l'Allocation (anciennement, l'« allocation au conjoint »). Le total des prestations a augmenté de 1,3 milliard de dollars (3,8 %) en 2009-2010, en raison de la hausse du nombre d'aînés et des variations des prix à la consommation auxquelles les prestations sont entièrement indexées.

Composition des charges en 2009-2010

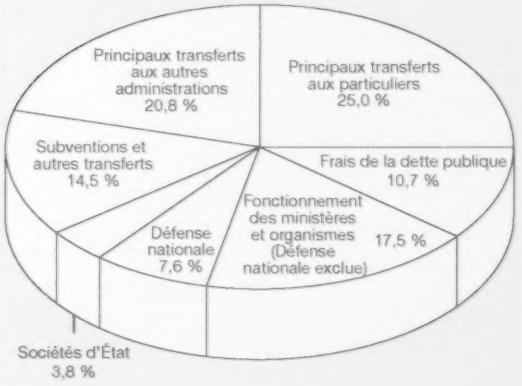

Source : *Comptes publics du Canada*

- Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations ordinaires, les prestations spéciales (prestations de maladie, prestations de maternité, prestations parentales, prestations d'adoption, prestations aux pêcheurs) et les prestations en vertu des accords de travail partagé. Le montant des prestations a progressé de 5,3 milliards de dollars (32,4 %) en 2009-2010, sous l'effet de la progression du chômage et des mesures de bonification des prestations annoncées dans le Plan d'action économique du Canada.

- Les prestations pour enfants, qui se composent de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, du supplément de la Prestation nationale pour enfants, de la Prestation pour enfants handicapés et de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, ont crû de 0,4 milliard de dollars (3,7 %), notamment en raison de la hausse, annoncée dans le budget de janvier 2009, du supplément de la Prestation nationale pour enfants et de la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

Les principaux transferts aux autres administrations comprennent les sommes versées dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé (TCS), du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), des accords fiscaux (péréquation, transferts aux territoires et un certain nombre de programmes de transfert de moindre envergure), d'autres transferts principaux, y compris les transferts aux provinces à l'intention des villes et des collectivités du Canada, de même que les paiements de remplacement au titre des programmes permanents. Ces transferts ont progressé de 10,5 milliards de dollars (22,5 %) en regard de 2008-2009.

- Le TCS et le TCPS – des programmes de transfert global – fournissent une aide financière au titre des soins de santé, de l'éducation postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, notamment le développement de la petite enfance. Ces programmes offrent une aide aux provinces et aux territoires sous forme d'espèces et de points d'impôt. Les transferts pour la santé et les autres programmes sociaux ont augmenté de 2,4 milliards de dollars en 2009-2010, sous l'effet de l'augmentation, prévue dans la loi, de ces transferts.
- Les droits prévus aux termes des accords fiscaux ont augmenté de 1,1 milliard de dollars en 2009-2010, essentiellement sous l'effet de la croissance prévue par la loi des paiements au titre de la péréquation et de la formule de financement des territoires.
- Les transferts aux provinces pour le compte des villes et des collectivités du Canada ont enregistré une hausse de 0,9 milliard de dollars en 2009-2010, par suite du doublement du transfert au titre de la taxe sur l'essence à compter du 1er avril 2009.
- Les autres principaux transferts ont progressé de 5,9 milliards de dollars en raison de l'aide transitoire accordée à l'Ontario et à la Colombie-Britannique au titre de l'harmonisation de la taxe de vente.

- Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents correspondent aux recouvrements de points d'impôt fédéraux consentis dans le cadre d'accords de non-participation. La diminution de 0,3 milliard de dollars de ces recouvrements découle de la baisse, par rapport à l'exercice précédent, de la valeur de ces points d'impôt.

Les subventions et les autres transferts ont augmenté de 9,7 milliards de dollars (32,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est surtout attribuable à la progression des paiements relatifs à l'aide internationale, au soutien accru accordé aux étudiants, aux travailleurs et aux personnes handicapées, aux transferts bonifiés pour la santé, ainsi qu'au financement accru pour l'infrastructure et à l'aide consentie au secteur automobile annoncés dans le Plan d'action économique. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une baisse des transferts à Terre-Neuve-et-Labrador et à la Nouvelle-Écosse aux termes des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique.

Les autres charges de programmes directes ont atteint 79,3 milliards de dollars en 2009-2010, en hausse de 9,8 milliards (14,0 %) par rapport à 2008-2009. Cette composante révèle notamment que :

- Les charges liées aux sociétés d'État ont augmenté de 2,4 milliards de dollars (29,3 %) par rapport à 2008-2009, surtout en raison du reclassement de la Corporation commerciale canadienne et du soutien accru pour le logement social accordé par la SCHL en vertu du Plan d'action économique.
- Les charges de la Défense nationale ont augmenté de 2,1 milliards de dollars (11,2 %), ce qui tient principalement compte des fonds annuels supplémentaires requis pour renforcer les Forces armées canadiennes, notamment dans le cadre de la stratégie de défense Le Canada d'abord, annoncée dans le budget de 2007.
- Les charges des autres ministères et organismes ont progressé de 5,3 milliards de dollars (12,4 %), ce qui traduit une hausse du coût des activités courantes ainsi que les investissements effectués dans les projets fédéraux d'infrastructure en vertu du Plan d'action économique du Canada. La hausse des charges tient également à l'amortissement d'importantes pertes découlant des évaluations actuarielles annuelles de 2008-2009 des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages futurs. Les pertes subies en 2008-2009 sont en partie attribuables à une érosion de la valeur marchande des actifs des régimes de retraite du gouvernement par suite de la détérioration des conditions du marché du crédit. Ces ajustements sont amortis sur les états de service moyens estimatifs des participants aux régimes, qui varient entre 5 et 23 ans selon le régime.

Les frais de la dette publique ont diminué de 1,6 milliard de dollars (5,1 %) pour s'établir à 29,4 milliards en 2009-2010, l'augmentation de l'encours de la dette portant intérêt ayant été plus que compensée par la baisse du taux d'intérêt effectif moyen sur cet encours.

Les frais de la dette publique, exprimés en pourcentage des revenus budgétaires, ont augmenté légèrement, passant de 13,3 % en 2008-2009 à 13,5 % en 2009-2010 en raison de la baisse des revenus du gouvernement. Cela signifie que, en 2009-2010, le gouvernement a consacré à peu près 14 cents de chaque dollar de revenus au paiement des intérêts sur la dette publique.

Ratio des intérêts

Frais de la dette publique exprimés en pourcentage des revenus

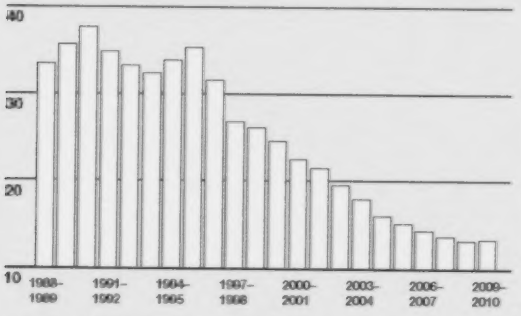

Source : *Comptes publics du Canada*

Tableau 4

Charges

	2008-2009	2009-2010	Variation nette	
		(millions de dollars)		(%)
Principaux transferts aux particuliers				
Prestations aux aînés	33 377	34 653	1 276	3,8
Prestations d'assurance-emploi	16 308	21 586	5 278	32,4
Prestations pour enfants	11 901	12 340	439	3,7
Total	61 586	68 579	6 993	11,4
Principaux transferts aux autres administrations				
Soutien des programmes de santé et autres programmes sociaux	33 327	35 678	2 351	7,1
Accords fiscaux	15 138	16 193	1 055	7,0
Villes et collectivités du Canada	985	1 872	887	90,1
Autres principaux transferts	39	5 950	5 911	s.o.
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	-2 974	-2 703	271	-9,1
Total	46 515	56 990	10 475	22,5
Charges de programmes directes				
Subventions et autres transferts	30 192	39 892	9 700	32,1
Autres charges de programmes directes				
Sociétés d'État	8 066	10 428	2 362	29,3
Défense nationale	18 770	20 863	2 093	11,2
Tous les autres ministères et organismes	42 728	48 032	5 304	12,4
Total des autres charges de programmes directes	69 564	79 323	9 759	14,0
Total des charges de programmes directes	99 756	119 215	19 459	19,5
Total des charges de programmes	**207 857**	**244 784**	**36 927**	**17,8**
Frais de la dette publique	30 990	29 414	-1 576	-5,1
Charges totales	**238 847**	**274 198**	**35 351**	**14,8**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

Le solde budgétaire constitue la mesure la plus complète des résultats financiers du gouvernement fédéral. Il est présenté suivant la méthode de comptabilité d'exercice, en vertu de laquelle les charges du gouvernement sont comptabilisées au moment où elles sont engagées, et les revenus fiscaux, au moment où ils sont perçus, peu importe le moment où surviennent les sorties ou les rentrées de fonds correspondantes.

En revanche, les besoins financiers ou ressources financières représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds du gouvernement. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils comprennent les opérations en espèces relatives aux prêts, placements et avances, aux comptes de retraite des fonctionnaires fédéraux et aux autres comptes à fins déterminées, ainsi que les opérations de change et l'évolution des autres actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers. Ces activités font partie des opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires comportent également des ajustements tenant compte de l'incidence des postes hors trésorerie dans le solde budgétaire ainsi que de tout produit à recevoir et de toute charge à payer au titre des encaissements et des décaissements passés ou futurs. Au nombre des exemples de postes hors trésorerie, mentionnons l'amortissement des immobilisations corporelles, les charges de retraite non financées pendant la période visée et la constatation des revenus antérieurement reportés.

Les opérations non budgétaires se sont traduites par des besoins nets de 8,0 milliards de dollars en 2009-2010, comparativement à des besoins nets de 84,3 milliards en 2008-2009. La variation d'une année sur l'autre tient essentiellement à la cessation graduelle des achats en vertu du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés en 2009-2010 et aux ressources financières générées par les opérations de change du gouvernement.

Étant donné le déficit budgétaire de 55,6 milliards de dollars et des besoins nets de 8,0 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, l'exercice 2009-2010 s'est soldé par des besoins financiers de 63,6 milliards, comparativement à des besoins financiers de 90,1 milliards en 2008-2009 (tableau 5).

Le gouvernement a comblé ces besoins financiers de 63,6 milliards de dollars en augmentant de 45,1 milliards la dette non échue et en réduisant ses soldes de trésorerie de 18,5 milliards. La dette a surtout été accrue grâce à l'émission d'obligations négociables. À la fin de mars 2010, les soldes de trésorerie s'élevaient à 28,5 milliards, soit 18,5 milliards de moins qu'à la fin de mars 2009. La diminution au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie par rapport à l'année précédente est due principalement au niveau plus élevé des soldes de trésorerie qui étaient détenus à la fin de 2008-2009 pour le financement des opérations de la Banque du Canada visant à accroître les liquidités sur les marchés financiers et pour la couverture d'une partie des besoins financiers du gouvernement aux fins du PAPHA. Vu l'amélioration des conditions sur les marchés financiers et la fin des achats aux termes du PAPHA en mars 2010, les soldes de trésorerie du gouvernement ont été réduits avant la fin de l'exercice 2009-2010.

Tableau 5

Solde budgétaire, ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

	2008-2009	2009-2010
	(milliards de dollars)	
Déficit pour l'exercice	**-5,8**	**-55,6**
Opérations non budgétaires		
Régimes de retraite et autres comptes		
Régimes de retraite du secteur public	2,5	2,9
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	2,4	3,9
Autres passifs	0,0	0,7
Total	5,0	7,5
Actifs non financiers	-2,9	-1,9
Prêts, placements et avances	-74,5	-27,4
Autres opérations		
Créditeurs, débiteurs, charges à payer, produits à recevoir et provisions	-2,5	8,9
Opérations de change	-9,4	4,8
Total	-11,9	13,7
Total des opérations non budgétaires	-84,3	-8,0
Besoins financiers	**-90,1**	**-63,6**
Variation nette des activités de financement		
Obligations négociables (en dollars canadiens)	41,6	72,8
Bons du Trésor	75,3	-16,4
Titres au détail	-0,5	-0,7
Autres	6,9	-10,6
Total	123,3	45,1
Variation de l'encaisse	33,3	-18,5
Encaisse à la fin de l'exercice	**47,0**	**28,5**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dette fédérale

Le total des passifs se compose de la dette portant intérêt ainsi que des créditeurs et des charges à payer. La dette portant intérêt comprend la dette non échue, les passifs au titre des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages futurs des employés, et d'autres passifs. La dette portant intérêt s'élevait à 762,8 milliards de dollars au 31 mars 2010, en hausse de 52,6 milliards par rapport à l'année précédente (tableau 6). Au sein de la composante de la dette portant intérêt, la dette non échue a augmenté de 45,1 milliards tandis que les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages futurs des employés ont enregistré une hausse de 6,9 milliards. Les autres passifs, qui comprennent les comptes de dépôt, les comptes en fiducie et les autres comptes à fins déterminées, ont progressé de 0,7 milliard de dollars. La hausse de la dette non échue, principalement des obligations négociables, est surtout imputable à des besoins financiers associés au déficit budgétaire. L'accroissement de la dette non échue traduit aussi une augmentation des emprunts pour le compte de sociétés d'État aux termes du cadre d'emprunt consolidé, et plus particulièrement les besoins financiers de la SCHL pour l'achat de blocs de prêts hypothécaires assurés en vertu du PAPHA afin d'appuyer l'accès au financement à long terme. Les emprunts contractés par le gouvernement pour financer les activités dans le cadre du PAPHA n'augmentent pas le déficit accumulé, car ils sont appariés à des actifs financiers portant intérêt.

Pour leur part, les créditeurs et les charges à payer se sont chiffrés à 120,5 milliards de dollars au 31 mars 2010, en hausse de 6,5 milliards par rapport à la fin de 2008-2009. L'augmentation est surtout attribuable à une hausse de 8,9 milliards des autres créditeurs et charges à payer, principalement en raison de la comptabilisation de l'aide transitoire qui sera versée à l'Ontario et à la Colombie-Britannique au titre de l'harmonisation de la taxe de vente. Cette aide sera versée en 2010-2011 et en 2011-2012 conformément aux modalités des ententes intégrées de coordination fiscale signées avec ces provinces. L'accroissement des autres créditeurs et charges à payer traduit aussi la comptabilisation d'un passif en faveur de la province de l'Ontario représentant sa contribution du tiers de l'aide financière accordée au secteur de l'automobile. Ces hausses ont été partiellement compensées par une diminution de 2,6 milliards de dollars des impôts à payer, lesquels comprennent les montants à payer aux contribuables sur la base des cotisations, ainsi que le montant estimatif des remboursements à verser à l'égard des cotisations incomplètes à la fin de l'exercice.

Les actifs financiers comprennent l'encaisse et les autres débiteurs, les impôts à recevoir, les comptes d'opérations de change, et les prêts, les placements et les avances. Au 31 mars 2010, les actifs financiers s'établissaient à 300,8 milliards de dollars, en hausse de 1,9 milliard par rapport au 31 mars 2009. L'encaisse et les autres débiteurs ont diminué de 18,1 milliards sous l'effet principalement de la hausse des soldes de trésorerie détenus à la fin de 2008-2009 pour le financement des opérations de la Banque du Canada visant à accroître les liquidités sur les marchés financiers ainsi que pour la couverture d'une partie des besoins financiers du gouvernement aux fins du PAPHA. Vu l'amélioration des conditions sur les marchés financiers et la fin des achats aux termes du PAPHA en mars 2010, les soldes de trésorerie du gouvernement ont été réduits avant la fin de l'exercice 2009-2010. Les impôts à recevoir ont affiché pour leur part une baisse de 2,8 milliards. Les comptes d'opérations de change ont diminué de 4,8 milliards, baisse qui est largement imputable à une diminution de la valeur des titres négociables libellés en devises détenus dans le Compte du fonds des changes, en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à l'euro. L'augmentation de 27,6 milliards de dollars des prêts, placements et avances tient principalement aux prêts consentis à la Banque de développement du Canada, à la SCHL et à Financement agricole Canada en vertu du cadre d'emprunt consolidé.

Ce cadre prévoit que le gouvernement comble l'ensemble des besoins d'emprunt de la SCHL, de la Banque de développement du Canada et de Financement agricole Canada au moyen de prêts directs afin de réduire les coûts globaux des emprunts et de rehausser la liquidité du marché de ses titres. Les prêts à la SCHL en vertu du cadre ont notamment augmenté de 10,6 milliards en 2009-2010, lesquels ont servi à financer l'achat de blocs de prêts hypothécaires assurés aux termes du PAPHA. L'augmentation de 27,6 milliards des prêts, placements et avances reflète aussi les bénéfices nets réalisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques en 2009-2010, de même que l'acquisition d'actions ordinaires et privilégiées de la General Motors restructurée et de la participation dans Chrysler aux termes des ententes d'aide financière que le gouvernement a conclues avec ces sociétés.

Dette nette et dette non échue

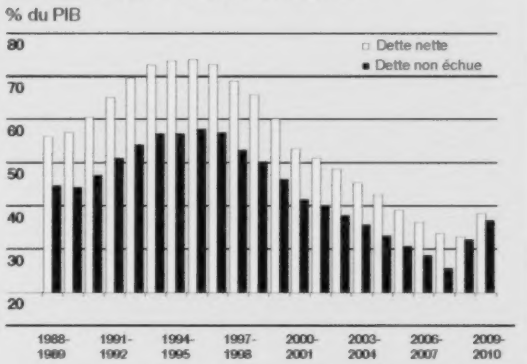

Sources : *Comptes publics du Canada;* Statistique Canada

Au 31 mars 2010, la dette nette se chiffrait donc à 582,5 milliards de dollars, en hausse de 57,3 milliards par rapport au 31 mars 2009. Elle s'établit à 38,1 % du PIB pour 2009-2010, en hausse de 5,3 points de pourcentage par rapport à 2008-2009 et en baisse de 35,7 points de pourcentage par rapport à 1995-1996, où elle culminait à 73,9 %.

Les actifs non financiers, qui se composent des immobilisations corporelles, des stocks et des charges payées d'avance, totalisaient 63,4 milliards de dollars au 31 mars 2010, en hausse de 1,9 milliard par rapport au 31 mars 2009.

Compte tenu du total des passifs de 883,3 milliards de dollars, des actifs financiers de 300,8 milliards et des actifs non financiers de 63,4 milliards, la dette fédérale (le déficit accumulé) s'établissait à 519,1 milliards au 31 mars 2010, soit 55,4 milliards de plus qu'au 31 mars 2009. Exprimée en proportion du PIB, la dette fédérale s'établissait à 34,0 % au 31 mars 2010, soit 5,0 points de pourcentage de plus qu'à la fin de l'exercice précédent.

Le ratio de la dette non échue au PIB avait augmenté considérablement en 2008-2009, sous l'effet d'une hausse marquée des besoins d'emprunt découlant de la nécessité de financer le PAPHA et d'autres mesures. Ce ratio a augmenté de 4,5 points de pourcentage de plus en 2009-2010 et s'établissait à 36,6 % au 31 mars 2010, soit légèrement moins que le ratio de la dette nette au PIB. Tant la dette nette que la dette non échue, exprimées en proportion du PIB, demeurent bien en deçà des sommets qu'elles avaient atteints au milieu des années 1990.

Tableau 6

Encours de la dette en fin d'exercice

	2008-2009	2009-2010
	(milliards de dollars)	
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	114,0	120,5
Dette portant intérêt		
Dette non échue	514,0	559,1
Régimes de retraite et autres avantages futurs	190,2	197,1
Autres passifs	5,9	6,6
Total de la dette portant intérêt	710,2	762,8
Total des passifs	824,2	883,3
Actifs financiers		
Encaisse et autres débiteurs	50,2	32,1
Impôts à recevoir	71,9	69,1
Comptes d'opérations de change	51,7	47,0
Prêts, placements et avances	125,1	152,7
Total des actifs financiers	298,9	300,8
Dette nette	**525,2**	**582,5**
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	53,3	55,1
Stocks	6,3	6,2
Charges payées d'avance	1,8	2,1
Total des actifs non financiers	61,5	63,4
Dette fédérale (déficit accumulé)	**463,7**	**519,1**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Comparaison des résultats budgétaires réels et des résultats projetés

Dans cette section, les résultats réels constatés au regard des principales composantes du solde budgétaire pour 2009-2010 sont comparés aux projections les plus récentes du gouvernement pour 2009-2010, qui ont été exposées dans le budget de mars 2010. Dans ce budget, le gouvernement prévoyait un déficit de 53,8 milliards de dollars en 2009-2010. Selon les données définitives, le déficit budgétaire vérifié de 2009-2010 s'établit à 55,6 milliards de dollars.

Les revenus ont totalisé 4,7 milliards de dollars de plus que prévu, surtout en raison de rentrées supérieures aux prévisions au titre de l'impôt sur le revenu des sociétés. Les charges de programmes ont dépassé de 6,9 milliards les montants prévus, principalement en raison de la comptabilisation du montant de 5,6 milliards de dollars consenti en aide transitoire à l'Ontario et à la Colombie-Britannique au titre de l'harmonisation de la taxe de vente, montant qui sera versé en 2010-2011 et en 2011-2012. Dans les prévisions du budget de mars 2010, les paiements au titre de l'aide transitoire avaient été comptabilisés sous forme de paiements annuels échelonnés entre 2009-2010 et 2011-2012, conformément aux calendriers de paiement que renferment les ententes conclues avec les provinces concernées. Il convient d'exercer un jugement rigoureux dans l'interprétation des critères d'admissibilité aux paiements de transfert puisque, lorsque ces critères sont respectés, le droit d'un bénéficiaire à un paiement est établi, ce qui constitue un facteur clé pour déterminer le traitement comptable du paiement. Au moment de finaliser les états financiers, et après discussion avec le personnel du Bureau du vérificateur général du Canada, on a déterminé que le total des paiements de transition devait être comptabilisé en 2009-2010 puisque les provinces respectaient alors tous les critères d'admissibilité régissant ces paiements. En l'absence de cette modification comptable, le déficit aurait été inférieur de 3,8 milliards aux prévisions du budget de mars 2010. Le reste de l'écart entre les charges de programmes réelles et prévues résulte surtout du reclassement de la Corporation commerciale canadienne et de charges plus élevées que prévu pour de mauvaises créances au titre des impôts à recevoir. Ces augmentations ont été partiellement compensées par des frais de la dette publique inférieurs de 0,5 milliard aux prévisions, surtout en raison du taux d'intérêt effectif inférieur aux prévisions.

Tableau 7

Comparaison des résultats réels et des prévisions du budget de mars 2010

	Résultats réels	Budget de mars 2010[1]	Écart
	(milliards de dollars)		
Revenus			
Impôt sur le revenu des particuliers	103,9	108,2	-4,3
Impôt sur le revenu des sociétés	30,4	22,3	8,1
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,3	4,9	0,4
Autres taxes et droits	40,6	39,3	1,3
Cotisations d'assurance-emploi	16,8	16,6	0,1
Autres revenus	21,7	22,6	-0,9
Total	218,6	213,9	4,7
Charges de programmes			
Principaux transferts aux particuliers			
Prestations aux aînés	34,7	35,0	-0,3
Prestations d'assurance-emploi	21,6	22,4	-0,8
Prestations pour enfants	12,3	12,3	0,0
Total	68,6	69,7	-1,1
Principaux transferts aux autres administrations			
Aide au titre de la santé et d'autres programmes sociaux	35,7	35,7	0,0
Accords fiscaux	16,2	16,2	0,0
Villes et collectivités du Canada	1,9	2,0	-0,1
Autres principaux transferts	6,0	0,3	5,7
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	-2,7	-2,7	0,0
Total	57,0	51,4	5,6
Charges de programmes directes	119,2	116,8	2,5
Total des charges de programmes	244,8	237,8	6,9
Frais de la dette publique	29,4	29,9	-0,5
Résultats/prévisions budgétaires	**-55,6**	**-53,8**	**-1,8**
Résultats/prévisions budgétaires sans l'incidence de la modification de la méthode de comptabilisation de l'aide transitoire liée à l'adoption de la TVH	**-49,9**	**-53,8**	**3,8**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

[1] Les données comparatives tirées du budget de mars 2010 ont fait l'objet d'un reclassement de manière à ce qu'elles concordent avec la présentation de l'information dans les états financiers vérifiés.

Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Au ministre des Finances

Les états financiers condensés ci-joints de la situation financière, des résultats et du déficit accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie ont été établis à partir des états financiers complets du gouvernement du Canada au 31 mars 2010 et pour l'exercice clos à cette date sur lesquels j'ai formulé une opinion sans réserve dans mon rapport à la Chambre des communes daté du 26 août 2010.

Mon rapport attire l'attention du Parlement sur une question qui souligne les changements importants apportés aux comptes du Programme d'assurance-emploi. Pour obtenir plus d'information, les lecteurs sont invités à lire mon rapport, qui sera publié dans le volume I des *Comptes publics du Canada 2010*, lesquels doivent être déposés à la Chambre des communes plus tard cette année.

La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité du gouvernement. Ma responsabilité, en conformité avec la note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À mon avis, les états financiers condensés ci-joints donnent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Ces états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Les lecteurs doivent garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à leurs fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie du gouvernement, les lecteurs devront se reporter aux états financiers complets correspondants, qui seront aussi inclus dans le volume I des *Comptes publics du Canada 2010.*

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 26 août 2010

États financiers condensés du gouvernement du Canada

Le but fondamental de ces états financiers condensés est de fournir un aperçu des activités financières et des ressources dont le gouvernement est responsable conformément aux pouvoirs conférés par le Parlement. C'est au gouvernement qu'il incombe d'assurer l'intégrité et l'objectivité de ces états.

Les présents états financiers sont extraits et condensés à partir des états financiers vérifiés inclus à la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada 2010*, qui devraient être déposés au Parlement plus tard cette année. Les états financiers condensés, étant par nature des résumés, ne contiennent pas tous les renseignements nécessaires à la présentation de l'information financière par les gouvernements au Canada. Le lecteur désireux d'obtenir des renseignements plus détaillés est prié de consulter les états financiers vérifiés contenus dans les *Comptes publics du Canada*.

Tableau 8

Gouvernement du Canada
État condensé des résultats et du déficit accumulé
Exercice clos le 31 mars 2010

	2010		2009
	Budget[1]	Réel	Réel
	(millions de dollars)		
Revenus			
Revenus d'impôt sur le revenu	141 538	139 601	151 798
Autres taxes et droits	40 113	40 573	39 806
Cotisations d'assurance-emploi	16 795	16 761	16 887
Autres revenus	26 459	21 665	24 601
Total des revenus	***224 905***	***218 600***	***233 092***
Charges			
Paiements de transfert			
Prestations de sécurité de la vieillesse et paiements connexes	35 160	34 653	33 377
Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement	50 065	56 990	46 515
Prestations d'assurance-emploi	18 920	21 586	16 308
Prestations pour enfants	12 270	12 340	11 901
Autres paiements de transfert	35 694	39 892	30 192
Total des paiements de transfert	*152 109*	*165 461*	*138 293*
Autres charges de programmes	76 976	79 323	69 564
Total des charges de programmes	***229 085***	***244 784***	***207 857***
Frais de la dette publique	29 500	29 414	30 990
Total des charges	***258 585***	***274 198***	***238 847***
Déficit annuel	**33 680**	**55 598**	**5 755**
Déficit accumulé au début de l'exercice	**463 710[2]**	**463 710**	**457 637**
Autres éléments du résultat étendu		**211**	**-318**
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	**497 390**	**519 097**	**463 710**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

[1] Tirés du Budget de 2009.

[2] Redressé au solde réel de fermeture de l'exercice précédent.

Tableau 9

Gouvernement du Canada
État condensé de la situation financière
Exercice clos le 31 mars 2010

	2010	2009
	(millions de dollars)	
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	120 525	113 999
Dette portant intérêt		
Dette non échue	559 126	514 020
Régimes de retraite et autres avantages futurs	197 070	190 220
Autres passifs	6 587	5 923
Total de la dette portant intérêt	*762 783*	*710 163*
Total des passifs	***883 308***	***824 162***
Actifs financiers		
Trésorerie et créances	101 205	122 147
Comptes d'opérations de change	46 950	51 709
Prêts, placements et avances	152 681	125 093
Total des actifs financiers	***300 836***	***298 949***
Dette nette	***582 472***	***525 213***
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	55 054	53 326
Autres	8 321	8 177
Total des actifs non financiers	***63 375***	***61 503***
Déficit accumulé	**519 097**	**463 710**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

Tableau 10

Gouvernement du Canada
État condensé de la variation de la dette nette
Exercice clos le 31 mars 2010

	2010		2009
	Budget[1]	Réel	Réel
	(millions de dollars)		
Dette nette au début de l'exercice	**525 213**[2]	**525 213**	**516 281**
Variation de la dette nette au cours de l'exercice			
Déficit annuel	33 680	55 598	5 755
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 300	7 136	6 249
Amortissement des immobilisations corporelles	-4 430	-4 418	-4 176
Autres	- 150	- 846	786
Augmentation nette de la dette nette due au fonctionnement	**35 400**	**57 470**	**8 614**
Autres éléments du résultat étendu		**- 211**	**318**
Augmentation nette de la dette nette	**35 400**	**57 259**	**8 932**
Dette nette à la fin de l'exercice	**560 613**	**582 472**	**525 213**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

[1] Tirés du Budget de 2009.

[2] Redressé au solde réel de fermeture de l'exercice précédent.

Tableau 11

Gouvernement du Canada
État condensé des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2010

	2010	2009
	(millions de dollars)	
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement		
Déficit annuel	-55 598	-5 755
Éléments sans effet sur l'encaisse	18 146	- 356
	-37 452	**-6 111**
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	**-6 839**	**-5 641**
Encaisse utilisée par les activités d'investissement	**-27 614**	**-71 743**
Total de l'encaisse utilisée avant les activités de financement	***-71 905***	***-83 495***
Encaisse générée par les activités de financement	**53 370**	**116 751**
Diminution (-) ou augmentation nette de l'encaisse	**-18 535**	**33 256**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**46 985**	**13 729**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**28 450**	**46 985**
Renseignement supplémentaire		
Encaisse utilisée pour les intérêts	15 887	17 666

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

Notes afférentes aux états financiers condensés du gouvernement du Canada

1. Sommaire des principales conventions comptables

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend tous les ministères, organismes, sociétés, organisations et fonds qui sont sous le contrôle du gouvernement. Les activités financières de toutes ces entités sont consolidées dans les présents états financiers, sauf pour ce qui est des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, lesquelles ne dépendent pas de crédits parlementaires pour financer leurs activités. Ces sociétés sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Le Régime de pensions du Canada est exclu du périmètre comptable parce que les changements au Régime nécessitent l'accord des deux tiers des provinces participantes, et il n'est donc pas contrôlé par le gouvernement.

Le gouvernement comptabilise ses opérations selon la comptabilité d'exercice, conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées à la note 1 afférente à ses états financiers vérifiés, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. L'utilisation de ces conventions comptables énoncées ne donne lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les actifs financiers présentés à l'état condensé de la situation financière peuvent générer des ressources permettant d'acquitter des obligations ou de financer des activités futures, et ils sont inscrits au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les actifs non financiers ne peuvent normalement être convertis en espèces pour financer les activités futures, sans perturber les activités gouvernementales; ils sont inscrits au coût moins l'amortissement cumulé. Les passifs sont inscrits au montant estimatif payable ultimement, et sont ajustés pour tenir compte de l'écoulement de temps, au besoin. Les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages futurs sont établies selon une méthode actuarielle. Des provisions pour moins-value sont établies pour les prêts, placements et avances ainsi que pour les garanties d'emprunt et les autres obligations.

Certains montants des présents états sont fondés sur des estimations et des hypothèses établies par le gouvernement. Celles-ci sont fondées sur des faits et circonstances disponibles au moment où les estimations et les hypothèses sont déterminées, l'historique des pertes et la conjoncture économique générale. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Certaines des estimations les plus importantes utilisées dans les présents états financiers touchent la comptabilisation selon la comptabilité d'exercice des revenus fiscaux et des obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages futurs.

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

2. Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles qui auront un effet important sur le niveau des dépenses futures comprennent les accords de paiements de transfert, les acquisitions de biens et matériel et de produits et services, les contrats de location-exploitation et le financement d'organisations internationales. Au 31 mars 2010, les obligations contractuelles s'élèvent à 93 856 millions de dollars (84 733 millions de dollars en 2009), dont 27 009 millions de dollars se rapportent à l'exercice 2011.

3. Passif éventuel

Le passif éventuel découle du cours normal des activités et sa résolution ultime est inconnue. Le passif éventuel du gouvernement comprend les garanties accordées par le gouvernement, le capital sujet à appel dans des organisations internationales, le passif environnemental, les réclamations et les causes en instance et imminentes et les programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires.

i. Les garanties accordées par le gouvernement comprennent les garanties sur les emprunts effectués, et certains prêts consentis, par les sociétés d'État et autres entreprises publiques; les garanties sur des prêts à certains individus et certaines entreprises obtenus du secteur privé; et les garanties des programmes d'assurance du gouvernement. Au 31 mars 2010, ces garanties s'élèvent à 221 979 millions de dollars (210 797 millions de dollars en 2009), pour lesquelles une provision de 535 millions de dollars (514 millions de dollars en 2009) a été comptabilisée. Sur le montant total des garanties en cours au 31 mars 2010, les garanties sur les emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires s'élèvent à 211 454 millions de dollars (200 417 millions de dollars en 2009) pour lesquelles aucune provision (néant en 2009) n'a été comptabilisée.

ii. Le gouvernement détient du capital sujet à appel dans certaines organisations internationales qui pourrait nécessiter des paiements à ces organismes. Au 31 mars 2010, le capital sujet à appel s'élève à 17 177 millions de dollars (15 901 millions de dollars en 2009).

iii. Un passif environnemental est inscrit pour constater les coûts estimatifs liés à l'assainissement des sites contaminés et à la restauration future des immobilisations lorsque le gouvernement a l'obligation ou qu'il est probable qu'il aura l'obligation d'engager ces coûts. Au 31 mars 2010, le gouvernement a inscrit un passif environnemental de 6 602 millions de dollars (6 342 millions de dollars en 2009 - reclassé).

Le gouvernement a estimé des coûts supplémentaires pour l'assainissement des sites contaminés de 1 512 millions de dollars (1 538 millions de dollars en 2009 - reclassé) pour lesquels il pourrait potentiellement être responsable. De plus, le gouvernement a estimé des coûts supplémentaires de dégagement associés aux sites touchés par des munitions explosives non explosées allant de 180 millions de dollars à 524 millions de dollars. Ces coûts ne sont pas inscrits puisque l'obligation du gouvernement d'engager ces coûts ne peut être déterminée.

iv. Il existe des milliers de cas de réclamations et causes en instance et imminentes contre le gouvernement. Bien que le montant total de ces recours soit important, leur dénouement ne peut être évalué. Le gouvernement a inscrit une provision pour les réclamations et les causes pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et causes pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable sont estimées à environ 4 300 millions de dollars (5 700 millions de dollars en 2009). Certaines autres réclamations importantes se rapportent aux revendications territoriales globales, à des cotisations fiscales faisant l'objet d'une opposition ou d'un appel et à des poursuites visant des régimes de retraite du secteur public.

v. Au 31 mars 2010, les couvertures en vigueur relatives à des programmes d'assurance autonomes administrés par trois sociétés d'État entreprises mandataires s'élèvent à 1 396 212 millions de dollars (1 245 234 millions de dollars en 2009). Le gouvernement prévoit que les trois sociétés pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.